

Guide pratique | Messagerie instantanée

Quelle messagerie instantanée sécurisée choisir ?

Pour communiquer avec ses collègues ou avec des partenaires externes, l'e-mail reste un canal privilégié. Toutefois, il apparaît que l'utilisation massive des e-mails pose des problèmes en matière de pollution numérique, puisque chaque e-mail envoyé a un impact CO2 mesurable, mais également en matière d'hygiène numérique, avec une surcharge constatée par beaucoup.

D'autres canaux de communication sont envisageables, parmi lesquels la messagerie instantanée, qui permet la transmission de messages rapides et succincts à des personnes ou des groupes de personnes.

Ce guide offre un petit tour des solutions existantes au sein de l'Administration cantonale vaudoise (ci-après ACV) et disponibles depuis le téléphone portable ou depuis le poste de travail.

Depuis le téléphone portable

Les applications de messagerie instantanée disponibles sur les téléphones portables sont nombreuses. Elles sont toutes liées à des conditions générales spécifiques qu'il est important de prendre en compte lors du choix.

L'avantage de ces applications est la possibilité de créer des groupes ou des listes, qui permettent de communiquer de manière simple avec plusieurs personnes en même temps.

De manière générale, ces applications sont utilisées pour communiquer avec les collaboratrices et collaborateurs de l'ACV (donc à l'interne), mais également avec les contacts externes de l'ACV. Il est donc important de considérer la confidentialité des informations qui seront transmises via ces canaux de communication.

- **La DGNSI recommande l'utilisation de deux applications : *Threema* et *Signal*.**

Pour échanger des informations sensibles et confidentielles avec des partenaires externes, comme, par exemple, vos contacts à la Confédération, la DGNSI peut déployer à votre demande l'application *Threema* (<https://threema.ch>) sur les mobiles professionnels de l'ACV. C'est une solution suisse qui garantit un très haut niveau de sécurité et qui est conforme aux lois en vigueur sur la protection des données. Elle est notamment utilisée par la Confédération et est ainsi devenue le canal privilégié d'échange. Il est à noter que cette application est payante et peut bien sûr être acquise pour un usage personnel.

Une alternative gratuite est l'application *Signal* (<https://signal.org>) qui répond également aux exigences actuelles les plus élevées en matière de chiffrement et de protection des données et qui est disponible dans le catalogue des applications standards utiles pour les mobiles professionnels de l'ACV. Il est à noter que *Signal* est distribué comme logiciel libre et open source et qu'il est également la solution privilégiée par l'Union européenne pour ses échanges sécurisés.

Depuis le poste de travail

Il peut également être pratique de transmettre rapidement une information par messagerie instantanée directement depuis son poste de travail, donc sans avoir à prendre en main son téléphone portable.

La solution [Jabber](#) peut être installée sur votre poste de travail via le centre logiciel et permet l'envoi de messages à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'ACV. Elle est sécurisée et utilise des infrastructures dédiées à l'ACV.

L'utilisation de l'outil de vidéoconférence Webex Teams permet également la transmission de message via le chat. Pour les recommandations liées à cette utilisation, prière de consulter le guide relatif à la vidéoconférence ([guide comparatif](#)).

Aide et conseil

Le helpdesk informatique est à votre disposition pour toute demande d'assistance technique ou toute question concernant les fonctionnalités de votre poste de travail.

Helpdesk Informatique – helpdesk@vd.ch – tél. : 021 316 26 60